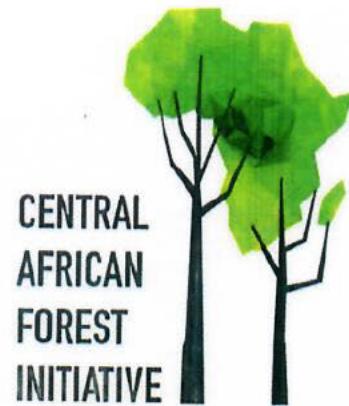


**Fonds fiduciaire multipartenaires du
CAFI**

**CAFI Subvention pour l'étude
préparatoire / de faisabilité**



Pays : Cameroun	Organisation(s) chargée(s) de la mise en œuvre : Fonds International de Développement Agricole (FIDA)
Contact pour le projet : Emime Ndiokubwayo, Directrice Pays du FIDA au Cameroun Pierre-Yves Guedez, Spécialiste Technique Principal - Finance Climatique Adresse : Fonds International de Développement Agricole (FIDA), Quartier Golf-Ntougou, Rosa Parks Avenue. P.O. Box 836 Yaoundé Cameroun Téléphone : +237 22220712 +39 3383384824 E-mail : e.ndihokubwayo@ifad.org p.guedez@ifad.org ico-cameroun@ifad.org	Partenaire(s) de mise en œuvre - nom et type (gouvernement, OSC, etc.) : Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC), Etablissement public.
Description du projet : Subvention préparatoire pour soutenir le développement d'un programme pilote d'appui à l'intensification durable de l'agriculture et la transition agroécologique au Cameroun.	Coût total du projet : 499,315.50USD Date de début du projet proposée : 01/12/2023 Date de fin du projet proposée : 01/12/2024 Durée totale (en mois): 12

Produits attendus :

Les principaux résultats attendus de la subvention préparatoire sont : (1) la rédaction du document de projet complet (PRODOC et ses annexes obligatoires) ainsi que (2) la rédaction des études et manuels de références

La liste des annexes obligatoires du document de projet complet est :

Pour le CAFI :

- 1- Evidences/Preuve sur la participation effective des parties prenantes clés à l'élaboration du document de projet (en particulier pour le gouvernement et la société civile) ;
- 2- Analyse du plan d'action genre ;
- 3- Stratégie de communication ;
- 4- Plan d'approvisionnement/passation de marchés pour les marchés supérieurs à 100,000 USD ;
- 5- Versions préliminaires des termes de références du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ;
- 6- Versions préliminaires des termes de références études prévues en année 1 d'un montant supérieur à 100,000 USD.

Pour le FIDA :

- 7- Manuel d'Implémentation du Projet (MIP) (base sur le Manuel d'Opérationnalisation du Guichet de Transition Agroécologique du FODECC) ;
- 8- Analyse économique et financière (EFA) ;
- 9- COSTAB/ budget détaillé.

La liste des études et manuels de références inclura, sans s'y limiter :

- (i) Analyse et évaluation des capacités et des besoins en biens et services du FODECC et définition des Termes de Reference (TDRs) des postes nécessaires au renforcement des capacités techniques du FODECC ;
- (ii) Études de projection sur la vitesse d'enrôlement du FODECC, projection des liquidités disponibles et des besoins financiers à CT et MT des 3 volets du guichet producteurs du FODECC
- (iii) Estimation du potentiel de génération des services environnementaux ;
- (iv) Prérequis techniques (TDRs, plans, APS, APD) du local à construire du FODECC ;
- (v) Etudes de marché définissant la stratégie de développement des filières café/ cacao vers l'agroécologie ;
- (vi) Manuel spécifique de gestion environnementale et social (MGES) des trois volets du guichet producteur du FODECC
- (vii) Système de gestion des sauvegardes pour le guichet de transition agroécologique du FODECC ;
- (viii) Élaboration des manuels opérationnels des 3 volets du guichet producteurs du FODECC, précisant les modalités pratiques ;
- (ix) Analyse des potentialités de production d'intrants agricoles locaux pour accompagner la transition agroécologique.

Ceci impliquera : le recrutement des experts en charge de la rédaction du PRODOC et des annexes obligatoires associées et de la réalisation des études de référence nécessaires à la mise en œuvre du programme.

Organisation(s) bénéficiaire(s) : Fonds International de Développement Agricole (FIDA)	Contrepartie du gouvernement national : Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun.
<i>Nom du représentant</i> Juan Carlos Mendoza Directeur de la Division Environnement, Climat, Genre et Inclusion Sociale Fonds International de Développement Agricole Bernard Hien 	<i>Nom de la contrepartie gouvernementale</i> Alamine Ousmane Mey, Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun. <i>Signature</i>

Directeur Régional pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest Fonds International de Développement Agricole		
Signature	[Redacted]	
Nom de l'agence IFAD		
Date et sceau	01/12/2023	
Au nom du Conseil d'Administration du CAFI		
Nom	Berta Pesti	
Signature	[Redacted]	
Chef du Secrétariat du CAFI		
Date	30-Nov-2023	

LES COMPOSANTES DU PROJET:

A. CONTEXTE

Le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) est une institution financière internationale et une agence spécialisée des Nations Unies qui œuvre pour la transformation inclusive et durable des zones rurales en investissant dans les populations rurales. Depuis 1978, le FIDA a délivré près de 23.8 milliards USD sous la forme de prêts à faible taux d'intérêt et de dons.

Depuis 1981, le FIDA met et a mis en œuvre 12 projets au Cameroun, correspondant à un investissement total de 492 millions de dollars, dont 248 millions de dollars de financement direct du FIDA, représentant environ 80% de prêts concessionnels et 20% de dons. Le portefeuille actuel comprend un projet en cours de clôture et un projet en cours de mise en œuvre¹ et s'élève à 144 millions de dollars. Un nouveau projet, s'élevant à 61,5 millions de dollars, a été approuvé en décembre 2022 par le Conseil d'Administration du FIDA. Au total, l'ensemble des investissements FIDA au Cameroun touchent plus de 610 302 ménages.

La stratégie d'investissement 2019-2024 du FIDA au Cameroun contribue à la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Cameroun, et s'articule autour de 3 axes :

- Accroître durablement la productivité et la production des petites exploitations agricoles et des entreprises rurales ;
- Accroître les revenus et autres avantages que les ruraux pauvres tirent de leur intégration au marché ;
- Renforcer les capacités sectorielles de coordination, de concertation sur les politiques et de gestion des résultats.

La nouvelle stratégie nationale de développement (SND) du Cameroun à l'horizon 2030 fait de la politique d'import/substitution et de la promotion des exportations les leviers de la transformation structurelle de son économie. Dans ce cadre, le cacao et le café font partie des 11 filières prioritaires de développement agroindustriel sur lesquelles le Gouvernement de la République du Cameroun entend améliorer la qualité et les exigences de conformité afin d'assurer sa sécurité alimentaire et de conquérir les marchés des sous régions (CEEAC et CDEAO) et internationaux. Selon le plan agro-industriel de cette stratégie, le Cameroun vise à tripler la production de cacao entre 2020 et 2030, c'est-à-dire à atteindre une production de 600 000 tonnes d'ici à 2025 et à doubler cet objectif en 2030. Cet objectif devrait être atteint grâce à l'augmentation de la productivité et à l'expansion des exploitations de cacao.

Les filières cacao et cafés sont d'une importance capitale pour le secteur rural et l'économie camerounaise : la production de cacao et de café rassemble près de 900 000 producteurs, soutient plus de 4 millions de personnes dans leur subsistance (FODECC 2021), et représente 2% du PIB national. Le cacao est la première denrée d'exportation du pays, représentant 12,5% de la valeur totale de ses exportations en 2022. Le café demeure également une ressource clé pour l'économie Camerounaise, en sa qualité de 4ème producteur Africain. Le Cameroun ambitionne par ailleurs d'augmenter le volume des exportations de ces deux ressources, dans un contexte de diminution de la production commercialisée depuis plus de 10 ans du fait entre autres de la faiblesse des rendements dont la moyenne est estimée à 300 kg/ha par suite du vieillissement des plantations, de la faible proportion de variétés sélectionnées, d'une gestion souvent extensive des systèmes de production, de l'augmentation des pertes dues à l'absence des traitements phytosanitaires.

En effet, le Gouvernement Camerounais s'est engagé depuis plus de 10 ans à améliorer la qualité du cacao et du café Camerounais. Néanmoins, les problèmes de qualité souvent dus à un stockage sous-optimal pendant le traitement post-récolte, ont un impact sur la qualité des denrées et la vente au rabais sur les marchés internationaux. La réduction du prix de ces denrées à l'export conduit à une perte d'attractivité du secteur, une réduction de la main d'œuvre disponible, et la compensation de la baisse du prix de vente de ces denrées de rente par la recherche de l'augmentation du volume de production, via la conversion des ressources forestières tropicales du pays, qui représentent 46% du territoire national et 11% des forêts du bassin du Congo. L'agriculture, notamment les petites exploitations de moins d'un hectare,

représente plus de 60% de la déforestation totale du pays, en raison de la pratique courante de la culture itinérante sur brûlis suivie de jachères pour la restauration de la productivité du sol, notamment pour les cultures pérennes à l'instar du cacaoyer.

Le Cameroun connaît par ailleurs une croissance de la dynamique de déforestation au cours des deux dernières décennies, représentant une perte nette de 626kha (soit 1,7% de la surface forestière totale) entre 2000 et 2020 (Global Forest Watch, 2022). Le taux de déforestation reste constant, s'élargissant à 0,27% par an pour la période 2015-2020, correspondant à une déforestation annuelle de 56,0000 hectares. La culture du cacao n'est pas étrangère à ces dynamiques de déforestation étant donné que la plupart des exploitations de cacao au Cameroun sont situées dans des zones forestières, souvent établies par coupe et/ou brûlage de forêts primaires et secondaires. Le règlement sur la déforestation de l'Union Européenne (RDUE) entend contribuer à inverser la tendance afin d'augmenter la demande en produits « zéro-déforestation et minimiser le risque que des produits associés à la déforestation entrent sur le marché européen. La filière cacao et café en sont concernés et ce dans un contexte où le Cameroun a exporté 65% de sa production de cacao vers l'UE en 2020 (RDUE, mai 2023).

Ce contexte justifie le programme d'intensification durable de l'agriculture et la transition agroécologique, qui ambitionne de compléter et de développer les effets attendus du système de subvention du FODECC avec son premier « Guichet Producteurs » axés sur l'intensification et l'amélioration de la productivité au niveau des petites exploitations agricoles, son deuxième « Guichet Collectivités » axé sur l'amélioration de la qualité des produits marchands avec une composante de soutien à la gestion des ressources naturelles et à la transition agroécologique au niveau des communes et des organisations de producteurs, et son troisième « Guichet de Transition Agroécologique » axé sur l'accompagnement des petits producteurs vers une agriculture productive et durable respectueuse de son environnement, des sols et des forêts, moins consommatrice d'intrants de synthèse et plus compétitive, en conformité avec les exigences du RDUE. Les pouvoirs publics camerounais se sont en outre engagés auprès des partenaires au développement en signant une feuille de route pour la production d'un cacao sans déforestation et sans travail des enfants.

Le FODECC est une institution publique qui développe son premier volet du guichet producteurs depuis deux ans et, après une phase pilote réussie dans le département du Moungo, doit désormais passer à l'échelle avec tout à la fois l'ambition d'étendre les activités du volet intensification (G1/a-ebons & b-PA) sur l'ensemble des 8 régions de production et d'ouvrir ses activités de subvention via les nouveaux volets qui sont les guichets collectivités (G2/ a, b, c & d) et de transition agroécologique (G3/ a & b). Les objectifs sont multiples, en commençant par redynamiser l'ensemble de ces deux filières et des producteurs qui se sont longtemps sentis laissés pour compte. La bonne tenue des cours mondiaux alliée à une politique de subvention les incitant à investir dans leurs vergers, à les entretenir, les rajeunir et à les redensifier, puis à améliorer leurs pratiques de production, notamment par l'agroforesterie, complémentée par un mode de traitement post récolte au niveau de l'exploitation et au niveau des organisations collectives, vise à permettre tout à la fois (i) le doublement en quelques années des volumes de production sans défrichement de nouvelles forêts primaires ou naturellement régénérées (privilégiant les extensions de vergers dans les jeunes jachères) et (ii) la re densification des vieux vergers.

A date, le FODECC a enrôlé dans son système informatique près de 63.000 producteurs qui sont identifiés (a/entre 0,1 et 1 ha, b/de 1 à 2 ha, c/de 2 à 3 ha, d/ > 3ha<15ha) et géoréférencés leurs vergers, a délivré plus de 23.000 bons d'achat électroniques (e-bons) durant la phase pilote, et vise l'enregistrement d'au moins 100.000 planteurs avant la fin de l'année 2023. D'ici là, la campagne de subvention de la productivité (G1/a-e-bons) pour 2023 devrait délivrer pour environ 6,2 Md Fcfa (10MUSD) de subventions sur les intrants cacao et café dans les 8 régions, selon le principe du premier arrivé-premier servi, générant directement pour environ 15 milliards de Fcfa (25 MUSD) d'acquisitions/investissements privés par les planteurs eux-mêmes. D'ici à 2025, il est question de pouvoir subventionner au moins 300.000 planteurs via les 3 volets du guichet producteurs du FODECC (G1/manuel T1-production e-bons et plans d'affaires, G2/manuel T2-qualité et GDRN des CTD/OP, G3/manuel T3-transition agroécologique et conseil agricole).

Au-delà de l'apport financier de CAFI pour abonder le système de subvention du FODECC et ses 3 volets du guichet, l'enjeu est de pouvoir accompagner le FODECC dans sa croissance et dans la mise à l'échelle de son modèle. A terme, il est envisagé que le FODECC puisse également servir de vecteur pour subventionner d'autres filières agricoles en plus du cacao et des cafés, notamment les cultures vivrières nécessaires à la sécurité alimentaire nationale, en gardant en perspective la nécessité d'intensification des cultures, de

durabilité des pratiques agricoles et de limitation des extensions de surfaces au détriment des forêts primaires ou naturellement régénérées. C'est pourquoi, sur le financement de 20 MUSD planifié à court terme par CAFI et devant être mis en œuvre par le FIDA pour le compte du MINEPAT et du FODECC, il est prévu que 70% des ressources puissent abonder directement les 3 volets du guichet producteurs du FODECC, et que 30% des ressources soient consacrées à l'accompagnement et au renforcement des capacités de l'institution.

Dans cette perspective, les fonds de préparation de CAFI permettront de réaliser les travaux d'analyses et les activités préliminaires nécessaires à l'élaboration d'un document de projet compréhensif (PRODOC), rendant compte de la situation des filières et des producteurs de café et de cacao dans les 8 régions de production, des besoins de financement via les 3 volets du guichet producteurs du FODECC et des besoins de renforcement des capacités techniques, humaines, matérielles et de services du FODECC.

Les fonds de préparation seront employés également à financer le lancement sans délai de la mise en œuvre du programme d'accompagnement du FODECC et de développement des 3 volets du guichet producteurs. En outre, il est question de pouvoir dès à présent anticiper sur les possibilités d'accès du FODECC aux ressources internationales en matière de paiements pour services environnementaux (PSE), en réalisant notamment une première analyse des effets et impacts attendus des subventions accordées via le guichet producteurs en matière de réduction des effets de la déforestation et de la dégradation des forêts primaires et/ou naturellement régénérées, de reconstitution des stocks de carbone, et de préservation de la biodiversité, des sols et des ressources hydriques.

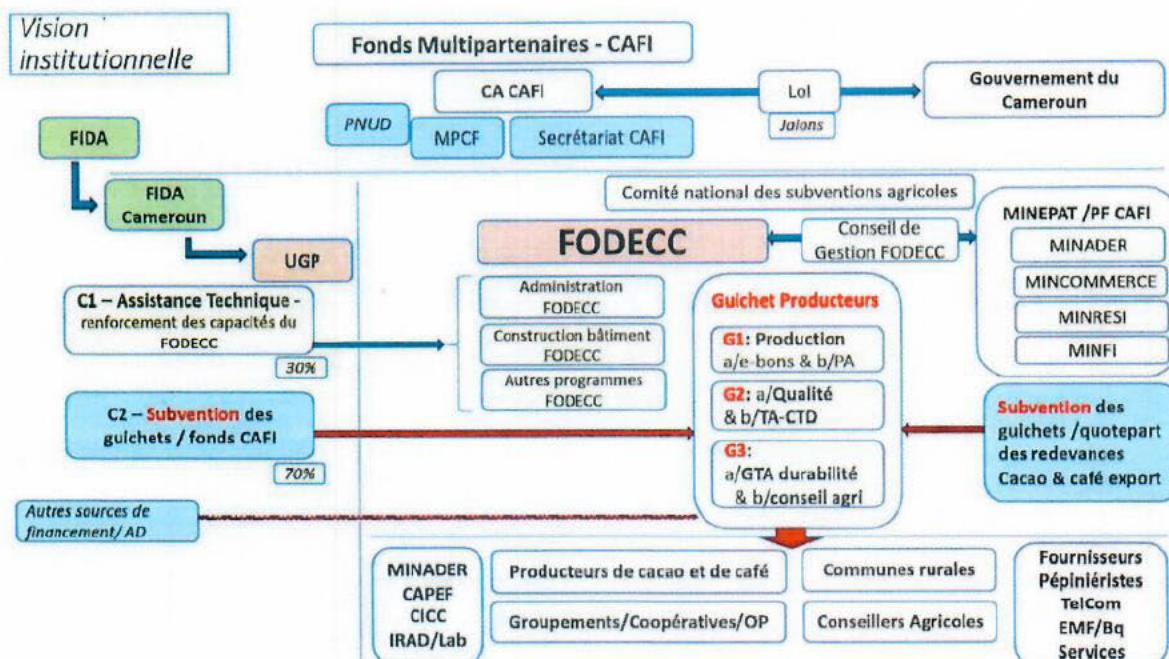


Figure 1: Vision institutionnelle globale du processus

Suite à la soumission de sa réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la CAFI pour le Cameroun en Juin 2023, le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) a été sélectionnée sur base technique en Juillet 2023 par le Conseil d'administration de la CAFI et le Ministère camerounais de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) comme entité de mise en œuvre du programme pilote d'appui à l'intensification durable de l'agriculture et la transition agroécologique au Cameroun. La lettre de non-objection du MINEPAT a été reçue le 2 octobre 2023, désignant officiellement le FIDA comme l'entité de mise en œuvre du projet.

Ainsi, les fonds de préparation de CAFI permettront de rédiger le document de projet complet (PRODOC) et les annexes obligatoires y afférant, mais également de réaliser les études de référence (ex : Analyse et évaluation des capacités et des besoins en biens et services du FODECC ; Études de projection sur la vitesse

d'enrôlement du FODECC et des liquidités disponibles du FODECC ; Prérequis techniques (TDRs et plans) du local à construire du FODECC ; Etudes de marché définissant la stratégie de développement des filières café/ cacao vers l'agroécologie), nécessaires à l'élaboration d'un document de projet compréhensif, rendant compte à la fois de la situation de référence des producteurs de café et de cacao sur la zone d'intervention du projet et des besoins matériels et de services du FODECC.

Les fonds de préparation seront employés à assurer dans le même temps une mise en œuvre rapide du programme et la collecte des données facilitant la mise à l'échelle du projet lors de phases ultérieures.

B. OBJET DE L'AIDE A LA PREPARATION ET EFFET ESCOMPTE :

Le FIDA propose de s'associer à CAFI afin de conduire les activités nécessaires à la définition des paramètres de référence du programme pilote d'appui à l'intensification durable de l'agriculture et la transition agroécologique. Les activités conduites via ce don de préparation sont essentielles tant pour la mise en œuvre rapide des opérations, que pour assurer la pérennité et la réplicabilité du programme.

Les principaux résultats attendus de la subvention préparatoire sont : **(1) la rédaction du document de projet complet (PRODOC et ses annexes obligatoires) ainsi que (2) la rédaction des études et manuels de référence.**

La liste des annexes obligatoires au document de projet complet comprend :

Pour le CAFI :

- 1- Evidences sur la participation effective des parties prenantes clés à l'élaboration du document de projet (en particulier pour le gouvernement et la société civile) ;
- 2- Analyse du plan d'action genre ;
- 3- Stratégie de communication ;
- 4- Plan d'approvisionnement/passation de marchés pour les marchés supérieurs à 100,000 USD ;
- 5- Versions préliminaires des termes de références du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ;
- 6- Versions préliminaires des termes de références études prévues en année 1 d'un montant supérieur à 100,000 USD.

Pour le FIDA :

- 7- Manuel d'Implémentation du Projet (MIP) (base sur le Manuel d'Opérationnalisation du Guichet de Transition Agroécologique du FODECC) ;
- 8- Analyse économique et financière ;
- 9- COSTAB/ budget détaillé.

La liste des études et manuels de références inclura, sans s'y limiter :

- (x) Analyse et évaluation des capacités et des besoins en biens et services du FODECC et définition des Termes de Reference (TDRs) des postes nécessaires au renforcement des capacités techniques du FODECC ;
- (xi) Études de projection sur la vitesse d'enrôlement du FODECC, projection des liquidités disponibles et des besoins financiers à CT et MT des 3 volets du guichet producteurs du FODECC
- (xii) Estimation du potentiel de génération des services environnementaux ;
- (xiii) Prérequis techniques (TDRs, plans, APS, APD) du local à construire du FODECC ;
- (xiv) Etudes de marché définissant la stratégie de développement des filières café/ cacao vers l'agroécologie ;
- (xv) Manuel spécifique de gestion environnementale et social (MGES) des trois volets du guichet producteur du FODECC
- (xvi) Système de gestion des sauvegardes pour le guichet de transition agroécologique du FODECC ;
- (xvii) Élaboration des manuels opérationnels des 3 volets du guichet producteurs du FODECC,

- précisant les modalités pratiques ;
(xviii) Analyse des potentialités de production d'intrants agricoles locaux pour accompagner la transition agroécologique.

La rédaction du document de projet complet (PRODOC et ses annexes obligatoires) (1), nécessite le recrutement d'experts pour le compte du FODECC en charge de la rédaction des différentes annexes du projet, aux côtés des experts du FIDA, dont les capacités seront renforcées grâce aux ressources du don de préparation du CAFI. Ainsi, un gestionnaire de projet expert en environnement, changement climatiques et suivi-évaluation basé à Yaoundé, et un consultant en charge de la coordination basé à Rome seront recrutés pour appuyer la supervision de la mise en œuvre rapide du projet dans le respect des manuels de procédures opérationnelles du FIDA. En plus de ces capacités de coordination additionnelles, des consultants experts du FIDA seront recrutés pour rédiger les différentes annexes obligatoires au document de projet.

La réalisation des études et manuel de référence (2) nécessite également la mobilisation de l'expertise des experts pour le compte du FODECC, charges des études de projection sur la vitesse d'enrôlement du FODECC et des flux de liquidités disponibles et des besoins financiers à court et moyen terme pour abonder les 3 volets du guichet producteurs (ii), mais également la mobilisation de consultants extérieurs pour conduire les autres études mentionnées ci-dessus : l'évaluation des capacités et des besoins techniques et organisationnels du FODECC (i) ; l'évaluation du potentiel de génération des services environnementaux (iii) ; Prérequis techniques (TDRs, plans, APS, APD) du local à construire du FODECC (iv) ; les études de marché définissant la stratégie de développement des filières café/cacao vers l'agroécologie (v) ; la préparation du manuel spécifique de gestion environnementale et sociale (MGES) (vi) ; élaboration d'un système de gestion des sauvegardes pour les volets du guichet producteurs du FODECC (vii) ; l'élaboration des manuels opérationnels des 3 volets du guichet producteurs(viii) , et l'analyse des potentialités de production d'intrants agricoles locaux pour accompagner la transition agroécologique (ix)..

Ces études orienteront les activités prévues dans le cadre de la Composante 1 et 2 du projet : respectivement Renforcement des capacités du FODECC et Abondement du guichet du FODECC. Les ressources du don de préparation seront aussi employées à l'anticipation des étapes administratives et opérationnelles nécessaires à la mise en place prompte des activités du programme financées par CAFI. A ce titre, il est prévu de conduire une analyse des capacités et des besoins en biens et services du FODECC (i) (ressources humaines, matériel logistique, logiciels informatiques...), permettant d'orienter et prioriser les activités de renforcement de capacités prévues en Composante 1 du document de projet.

La subvention de préparation guidera ainsi la conception d'un programme susceptible d'avoir un impact transformationnel de long terme et de grande échelle, contribuant à l'atteinte des objectifs de la SND30 et des différents engagements climatiques du Cameroun.

Les activités mises en œuvre grâce au don de préparation ne seront pas séquencées avec les activités du projet, et ne constitueront pas une conditionnalité à la réalisation des activités du projet.

Chronogramme provisoire de mise en œuvre des activités du don de projet et de mise en œuvre des activités du programme pilote d'appui à l'intensification durable de l'agriculture et la transition agroécologique. En pratique, les activités de la phase de préparation pourront se poursuivre au-delà de la date de lancement opérationnel du programme d'appui au FODECC afin de s'assurer d'une transition fluide entre les équipes en charge de la préparation et de la conception et les équipes en charge de l'exécution. Cette disposition est prévue afin de permettre de poursuivre les appuis techniques et organisationnels auprès du FODECC durant l'année 2024. Ces appuis seront délivrés par les consultants permanents recrutés par le FIDA sur l'ensemble de l'année 2024 et par les consultants externes à temps partiel qui seront mobilisés dès la phase de préparation du PRODOC et pourront ensuite poursuivre leur appui afin de faciliter la transition et le passage à l'échelle attendu d'ici la fin de l'année

Novembre 2023

Novembre 2024

Mise en oeuvre des activités du don de préparation

Mise en oeuvre du programme pilote d'appui à l'intensification durable de l'agriculture et la transition agroécologique

C. COHERENCE AVEC LES INITIATIVES EXISTANTES :

Le FIDA entend soutenir le FODECC dans sa mission, à travers la mise en œuvre du Guichet de Transition Agroécologique dans un des bassins cacaofères et cafériers principaux du Cameroun : le Grand Mbam. Le FIDA entend, grâce aux ressources des fonds de préparation de CAFI, identifier et collecter les données et identifier les conditions sine qua non à la mise à l'échelle nationale du programme. A ce titre, l'identification d'initiatives complémentaires est essentielle tant à la bonne implémentation du projet qu'au succès de ses potentielles phases successives.

Ainsi, le FIDA veillera à ce que l'ensemble des interventions engagées dans le cadre de ce don de préparation s'alignent avec les initiatives existantes dans le pays et les régions cibles du projet. Le FIDA travaillera aux côtés du FODECC, du MINEPAT et autres Ministères ordonnateurs du FODECC afin de cartographier les initiatives complémentaires et formuler les modalités d'implémentation du programme en synergie avec ces initiatives à la fois dans les zones d'intervention, mais également à l'échelle nationale, que le FODECC entend couvrir rapidement.

Pendant la durée de cette phase de financement, le FIDA cherchera à évaluer le potentiel des partenariats de long terme avec les Ministères ordonnateurs du FODECC, le secteur privé et d'autres organisations internationales de développement. Les programmes actifs tels que le Sustainability Value Added in Agricultural Supply Chains (GIZ), ou encore le Commodity Value-Chain Development Support Project - Phase II et projet AGREGIR (FIDA), offrent des points d'entrée pertinents, à travers le soutien à la transition des pratiques agricoles vers des standards internationaux durables d'une part, et le soutien aux capacités d'adaptation des communautés locales via la gestion intégrée des ressources d'autre part.

Ainsi, les infrastructures locales que le programme pilote pourrait exploiter, telles que les infrastructures d'entreposage et de traitement post-récolte ou autres centres d'excellence, construites dans le cadre des programmes du MINCOMMERCE et des champs écoles du MINADER, pourront être exploitées afin de renforcer le potentiel d'impact.

Le FIDA cherchera à développer des synergies avec les programmes existants ou les programmes futurs dans la région du Grand Mbam, du Moungo et au-delà, à l'instar de la NWCA.

D. DESCRIPTION DES ACTIVITES COUVERTES PAR LA SUBVENTION PREPARATOIRE :

Les ressources du don de préparation du CAFI seront employées à la conduite d'activités administratives et opérationnelles destinées à faciliter le lancement rapide du programme pilote d'appui à l'intensification durable de l'agriculture et la transition agroécologique, ainsi qu'à collecter les données pertinentes pour la potentielle mise à l'échelle du projet.

Dans cet objectif, deux experts, identifiés par le FODECC ont été pré-identifiés pour accomplir ces recherches et seront recrutés pour conduire ces différentes activités aux cotés des personnels FIDA. Les deux experts recrutés seront employés à temps partiel sur une période pouvant aller à 12 mois, et auront la charge dans un premier temps de la corédition du document de projet, aux côtés des experts du FIDA.

Les activités prévues grâce aux fonds de préparation sont les suivantes :

1. Rédaction du document de projet complet (PRODOC et ses annexes obligatoires)

Le don de préparation permettra la rédaction du document de projet complet ainsi que ses annexes obligatoires à sa validation par le CAFI et le FIDA.

A l'issue de la définition de la situation de référence, les experts externes seront chargés de corédiger le document de projet aux cotés des personnels FIDA.

L'ensemble des données récoltées servira dans le même temps à la rédaction du document de projet final et ses différentes annexes, mais également à constituer une base de données pertinente pour la potentielle mise à l'échelle du programme lors de phases successives.

A ce titre, la liste des annexes obligatoires qui seront rédigées comprend :

Pour le CAFI :

- 1- Evidences/Preuve sur la participation effective des parties prenantes clés à l'élaboration du document de projet (en particulier pour le gouvernement et la société civile)
- 2- Analyse du plan d'action genre
- 3- Stratégie de communication
- 4- Plan d'approvisionnement/passation de marchés pour les marchés supérieurs à 100,000 USD
- 5- Versions préliminaires des termes de références du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)
- 6- Versions préliminaires des termes de références études prévues en année 1 d'un montant supérieur à 100,000 USD

Pour le FIDA :

- 7- Manuel d'Implémentation du Projet (MIP) (base sur le Manuel d'Opérationnalisation du Guichet de Transition Agroécologique du FODECC)

Le MIP est une annexe obligatoire (FIDA) du document de projet définissant les modalités d'implémentation d'un projet. Le Manuel d'opérationnalisation du guichet de transition agroécologique du FODECC ayant détaillé précisément le fonctionnement du guichet de transition agroécologique, que le projet vise à appuyer, le PIM s'appuiera sur ses prévisions afin de clarifier les modalités de mise en œuvre du projet.

8- Analyse économique et financière

L'Analyse Economique et Financière (EFA) est une annexe destinée à évaluer la viabilité économique et financière du projet. L'EFA est basée sur le développement de modèles d'exploitation/activité reflétant la nature du projet, et est également destinée à assurer la viabilité financière et la durabilité de ces dernières. L'EFA est destinée à évaluer la valeur économique directe de ces activités, à travers l'estimation des coûts des activités proposées, en identifiant les coûts d'investissement ainsi que leurs coûts opérationnels.

9- COSTAB/ budget détaillé.

2. Rédaction des études et manuels de références

La rédaction du document de projet nécessite une compréhension approfondie du fonctionnement du FODECC, ainsi qu'une connaissance fine de son contexte d'opération. A ce titre, il est nécessaire de réaliser des **études et manuels de référence**, servant un double objectif de renforcement des outils et indicateurs de pilotage des différents guichets du fonds, et de soutien aux futures démarches de plaidoyer opérées par ce dernier, notamment dans le cadre de l'accès à la finance carbone. La liste des études et manuels de références inclura, sans s'y limiter :

(i) Analyse et évaluation des capacités et des besoins en biens et services du FODECC

Dans le cadre de la Composante 1 du projet : Renforcement des capacités du FODECC, il est prévu, afin de répondre de manière pertinente aux besoins de ce dernier, d'en définir les besoins de court, moyen et long terme.

Une agence d'audit, sélectionnée selon les procédures idoines du FIDA, aura la charge de conduire cette étude, qui rendra compte des capacités internes existantes ainsi que des besoins du FODECC, en termes de ressources humaines (ex : compétences manquantes, compétences à développer, postes à pourvoir...). En plus, l'audit s'attachera à étudier les besoins techniques et matériels de l'organisation à travers un inventaire des matériels (logistiques, informatiques...), l'analyse de l'état des biens, le statut des licences informatiques, et identifiera les potentiels obstacles à la mise en œuvre des différents guichets du FODECC. Toutefois, pour tenter de gagner en temps, une première analyse organisationnelle et technique du FODECC pourrait être lancée sans délai grâce au reliquat de ressources du programme d'appui aux réformes sectorielles de l'UE devant se clôturer d'ici début décembre 2023. Les résultats de ce travail permettront d'engager les premières réflexions sur la révision de l'organigramme du FODECC. Deux experts spécialisés pourront être recrutés immédiatement sur les ressources disponibles.

Parallèlement, l'évaluation des besoins en matériels et équipements informatiques prioritaires permettra de lancer sans délai les acquisitions nécessaires afin que le FODECC soit rapidement doté des ressources indispensables pour compléter son système actuel.

Sur la base des travaux d'analyse organisationnelle et technique et d'audit du système FODECC tel qu'il a pu évoluer depuis le lancement du guichet producteurs, et pour anticiper les évolutions à venir dans la perspective de la mise à l'échelle des activités de subvention à l'échelle nationale, il est question de mandater un consultant spécialisé pour réviser les divers manuels de procédures du FODECC.

Parallèlement, sur la base des expériences et leçons apprises durant la phase pilote de lancement du guichet producteurs, il est question de préparer 3 manuels complémentaires des 3 manuels existants afin de préciser les modalités pratiques applicables sur le terrain. En effet, les manuels des procédures d'octroi des subventions ont été rédigés et validés en amont de la mise en place effective des différents volets du guichet producteurs. A la lumière des réalités rencontrées dans le cadre de leur mise en œuvre, il apparaît nécessaire de préciser un certain nombre de modalités pratiques sans pour autant avoir à réviser les manuels de base qui ont été dûment validés par le Conseil de Gestion du FODECC. Cet exercice sera confié au consultant qui a rédigé les manuels de référence, et son coût sera pris en charge directement par le secrétariat de CAFI dans le cadre du contrat d'appui déjà en place.

(ii) Études de projection sur la vitesse d'enrôlement du FODECC et des liquidités disponibles du FODECC

L'étude de projection sur la vitesse d'enrôlement du FODECC et de la liquidité totale disponible du Fonds sert un double objectif de renforcement des outils et indicateurs de pilotage des différents guichets du

fonds et de soutien aux futures démarches de plaidoyer opérées par ce dernier, notamment dans le cadre de l'accès à la finance carbone.

(III) Analyse du potentiel de génération de services environnementaux.

Pour justifier les investissements de CAFI dans ce programme national et pour soutenir de futures démarches de plaidoyer dans le cadre de l'accès à la finance carbone, il est nécessaire de démontrer le potentiel de génération de services environnementaux (PSE) offert par les guichets du FODECC. Ces services incluent entre autres la réduction de la déforestation et la dégradation des forêts, l'augmentation des stocks de carbone forestier, la conservation de la biodiversité, la préservation et régénération des sols, les services de régulation des flux hydriques. Cette activité consiste donc à faire une estimation du potentiel impact environnemental positif du FODECC.

Un expert sera recruté pour cette tâche par le secrétariat de CAFI, et sera appuyé par les experts du FIDA dans la collecte et l'analyse des données. Cet expert aura la charge de la rédaction d'une annexe technique du document de projet, aux côtés des experts du FIDA.

(iv) Prérequis techniques (TDRs et plan d'un nouveau local du FODECC sont élaborés (APS et APD).

La construction d'un nouveau local pour le FODECC ayant été identifié comme priorité lors de la mission MINEPAT -FODECC -CAFI – FIDA du 07 Septembre 2023, il est prévu l'élaboration des TDRs d'un architecte en charge de l'élaboration des plans du futur local du FODECC, en concertation avec les besoins identifiés par le FODECC et des résultats de l'audit des capacités et des besoins mentionné ci-dessus (i). L'identification d'un terrain et l'élaboration des plans en amont du lancement du projet apparaît comme une condition sine qua non au déroulement efficace et sans délais des activités prévues en Composante 1 du projet. Afin de se conformer aux procédures des marchés publics du Cameroun, l'architecte retenu, au-delà de la proposition d'un concept, devra procéder à la préparation du dossier d'APS permettant de valider formellement le projet, puis à la préparation du dossier d'APD, base sur laquelle le FODECC pourra ensuite finaliser le dossier et lancer les appels d'offres pour la construction.

(v) Etudes de marché définissant la stratégie de développement des filières café/ cacao vers l'agroécologie.

Afin de soutenir tant la mise à l'échelle du projet que l'imbrication des objectifs et activités des différents guichets du FODECC, des études de marché seront réalisées afin de peaufiner les stratégies de développement de la filière autour d'une approche agroécologique. Ainsi, l'étude recouvrira tant les questions de demande, d'offre, de structure des prix, et tendances de marché afin de soutenir de manière compréhensive l'intégration effective des produits issus de la production agroécologique dans le tissu économique camerounais et international.

(vi) Manuel spécifique de gestion environnementale et social (MGES) des trois volets du guichet producteur du FODECC

Afin de permettre l'identification des impacts et risques associés au projet lors de la mise en œuvre des activités du Guichet de transition agroécologique et de définir les procédures et les mesures d'atténuation et de gestion qui devront être suivies pendant l'exécution du projet, il s'agira de développer un manuel spécifique de gestion environnementale et social (MGES) pour le guichet de transition agroécologique du FODECC. Ce document s'inscrit dans une démarche de réponse aux impératifs environnementaux mentionnés dans le manuel de procédures du FODECC, à l'instar des prescriptions environnementales et de la directive « zéro- travail des enfants », dont le manuel de procédures du FODECC fait mention.

Le MGES définira ainsi le cadre de suivi et évaluation, de contrôle, ainsi que les dispositions institutionnelles et opérationnelles à prendre durant la mise en œuvre des activités bénéficiant du financement du Guichet de transition agroécologique. Il permettra ainsi de définir des activités et procédures pour atténuer voire supprimer les impacts environnementaux et sociaux défavorables pouvant être générés par le projet. Les mesures d'utilisation rationnelles des ressources et de prévention et gestion de la pollution et tout autre

norme environnementale, sociale et climatique pertinentes seront énoncées dans le MGES. Par ailleurs, le système de suivi-évaluation défini par le MGES permettra de définir, au-delà des problématiques liées aux sauvegardes, un cadre et un mécanisme ambitieux permettant de mesurer et évaluer le succès de la transition agroécologique des filières café et cacao, et servira ainsi d'outil d'aide à la décision soutenant les efforts du FODECC dans sa mission.

(vii) Système de gestion des sauvegardes pour le guichet de transition agroécologique du FODECC

La rédaction du MGES s'accompagnera de l'élaboration d'un système de Sauvegardes, permettant de suivre et résoudre les problématiques environnementales et sociales pouvant subvenir dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Ce mécanisme, construit en synergie avec le MGES, permettra ainsi d'atténuer, voire éviter les impacts et les risques associés à la mise en œuvre des activités du Guichet. Il prendra appui sur les spécificités du Guichet de transition agroécologique afin de fournir un système d'enregistrement et de gestion des plaintes opérationnel, rapide, efficace, participatif et accessible à toutes les parties prenantes. Le système de gestion des sauvegardes pour le guichet de transition agroécologique du FODECC permettra de prévenir ou résoudre les écarts/préjudices et les conflits par la négociation et le dialogue en vue d'un règlement à l'amiable.

Ce système, s'il devra répondre aux impératifs techniques des sauvegardes du FIDA, s'inscrira de fait en alignement et en cohérence avec les systèmes de sauvegardes internationaux standards. A ce titre, la formulation d'un tel document s'avérera utile lors de potentielles phases de plaidoyer notamment concernant les opportunités de rattachement aux marchés de la finance climat/ carbone.

(viii) Elaboration des manuels opérationnels des 3 volets du guichet producteurs du FODECC, précisant les modalités pratiques.

Le volet guichet collectivités du FODECC, dont le manuel a été préparé en 2022, prévoit d'ores et déjà la subvention des CTD (communes et régions) et de leurs partenaires locaux que peuvent être des coopératives ou des GIE, pour la création ou le développement de centres de traitement post-récolte (centres d'excellence) afin d'améliorer la qualité des produits marchands proposés sur le marché d'exportation. Après la création récente du volet de transition agroécologique du guichet producteurs, il est question d'ajouter désormais une annexe au volet « guichet collectivités » afin de pouvoir financer la gestion durable des ressources naturelles au niveau des collectivités territoriales décentralisées. Cela passera par la possibilité pour le FODECC de cofinancer la préparation des PLADDT des communes concernées, seul ou en partenariat avec d'autres programmes d'appui, et par le cofinancement d'actions de restauration des paysages forestiers et agroforestiers, de reboisement, protection des berges, etc. Ces activités collectives vont dans le sens de la préservation et de la restauration du couvert forestier.

La préparation de cette annexe au manuel du guichet collectivités sera confiée au consultant qui a préparé les différents manuels du guichet producteurs, et sa prestation sera couverte dans le cadre de l'appui accordé par le secrétariat de CAFI au processus.

(ix) Analyse des potentialités de production d'intrants locaux

Confronté à l'augmentation rapide du coût des intrants d'origine importée, le FODECC et le Gouvernement souhaitent analyser les potentialités de production et d'utilisation d'intrants locaux au sein des filières cacao et cafés, voire au-delà. Comme pour le guichet producteur, la problématique centrale est en fait la capacité de mise à l'échelle des multiples initiatives existantes ça et là en matière de production d'engrais organiques ou minéraux locaux, ou encore de pesticides organiques, et dont le rapport coût-efficacité puisse rester acceptable, notamment dans le cadre de la transition agroécologique et des impératifs de qualité imposés par le marché.

Afin de ne pas alourdir le budget de préparation, ce travail, ou du moins l'analyse préliminaire, sera conduit par les consultants externes après que le PRODOC sera lui-même terminé. Cette analyse aura notamment pour objectif d'évaluer les besoins d'investissement à budgétiser pour 2025 et au-delà.

E. MODALITÉS:

Le projet sera réalisé par le FIDA en utilisant la modalité d'exécution directe, et aura donc la charge de la mise en œuvre de l'ensemble des activités financées par le don de préparation.

F. PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET

Tableau 1: Plan de travail

Outputs	Activités indicatives par output	Calendrier indicatif				Ressource allouées	Note budgétaire	Origine des fonds
		Q4 2023	Q1 2024	Q2 2024	Q3 2024			
Output 1 : Elaboration du document de projet et annexes obligatoires	1.1 Recrutement de deux experts externes pour le compte du FODECC					108,000	(90 jours x 600 USD/jour) x 2 consultants = 108,000 \$	Don de préparation
	1.2 Recrutement d'un Gestionnaire de projet (NOC)					41,520	3,460 \$ / mois x 12 mois = 41,520 \$	Don de préparation
	1.3 Recrutement d'un consultant IFAD ECG HQ pour la coordination					41,280	240 jours x 172 USD/jour = 41,280 \$	Don de préparation
	1.4 Audit des activités du don de préparation					5,000		Don de préparation
	1.5 Rédaction de la section I du PRODOC (introduction)						Voir Activité 1.1 : Recrutement de deux experts externes pour le compte du FODECC	Don de préparation
	1.6 Rédaction de la Section II du PRODOC (analyse de la situation spécifique au contexte du projet)						Voir Activité 1.1 : Recrutement de deux experts externes pour le compte du FODECC	Don de préparation
	1.7 Rédaction de la Section III du PRODOC (Stratégie du projet)						Voir Activité 1.1 Recrutement de deux experts externes pour le compte du FODECC	Don de préparation

				Don de préparation
1.8 Rédaction de la Section IV du projet (Cadre de résultats et contribution aux jalons de la Lettre d'intention)		Voir Activité 1.1 : Recrutement de deux experts externes pour le compte du FODECC		Don de préparation
1.9 Rédaction de la section V du PRODOC (Cohérence et synergies avec les projets existants)		Voir Activité 1.1 : Recrutement de deux experts externes pour le compte du FODECC		Don de préparation
1.10 Rédaction de la section VI du PRODOC (Gouvernance du projet)		Voir Activité 1.1 : Recrutement de deux experts externes pour le compte du FODECC		Don de préparation
1.11 Rédaction de la Section VII (Stratégie d'engagement des parties prenantes)		Voir Activité 1.1 : Recrutement de deux experts externes pour le compte du FODECC		Don de préparation
1.12 Rédaction de la section VIII du PRODOC (Gestion des risques et des sauvegardes)	1,600		1 consultant : 400 USD jour x 4 jours = 1,600\$	Don de préparation
1.13 Rédaction de la section IX du PRODOC (Cadre de suivi-évaluation)	6,000		1 consultant : 400 USD jour x 15 jours = 6,000\$	Don de préparation
1.14 Rédaction de la section X du PRODOC (Communication et visibilité)		Voir Activité 1.2 : Recrutement d'un Gestionnaire de projet (NOC)		Don de préparation
1.15 Rédaction de la section XI du PRODOC (Transparence fiduciaire)		Voir Activité 1.2 : Recrutement d'un Gestionnaire de projet (NOC)		Don de préparation
1.16 Rédaction de la section XII du PRODOC (Budget, plan de travail et chronogramme)	3,000		1 consultant : 300 USD jour x 10 jours = 3,000\$	Don de préparation
1.17 Rédaction de l'annexe 1 Evidences sur la participation effective des parties prenantes clés à l'élaboration du document de projet (en particulier pour le gouvernement et la société civile)		Voir Activité 1.1 : Recrutement de deux experts externes pour le compte du FODECC		Don de préparation

1.28 Rédaction de l'annexe 2 Analyse du plan d'action genre			6,000	1 consultant : 300 USD/jour x 20 jours = 6,000\$	Don de préparation
1.29 Rédaction de l'annexe 3 : Stratégie de communication				Voir Activité 1.2 : Recrutement d'un Gestionnaire de projet (NOC)	Don de préparation
1.20 Rédaction de l'annexe 4 : Plan d'approvisionnement/ passation de marchés pour les marchés supérieurs à 100,000 USD		6,000		1 Consultant : 400 USD/jour x 15 jours = 6000\$	Don de préparation
1.21 Rédaction de l'annexe 5 : Versions préliminaires des termes de références du personnel clé de l'Unité de Gestion du Projet (UGP)				Voir Activité 1.2 : Recrutement d'un Gestionnaire de projet (NOC)	Don de préparation
1.22 Rédaction de l'annexe 6 : Versions préliminaires des termes de références études prévues en année 1 d'un montant supérieur à 100,000 USD				Voir Activité 1.2 : Recrutement d'un Gestionnaire de projet (NOC)	Don de préparation
1.23 Manuel d'implémentation du Projet (MIP) (base sur le Manuel d'Opérationnalisation du Guichet de Transition Agroécologique du FODECC) qui inclura les Termes de Référence (TDRs) des postes nécessaires au renforcement des capacités techniques du FODECC				Voir Activité 1.2 Recrutement d'un Gestionnaire de projet (NOC)	Don de préparation
1.24 Analyse Economique et Financière			70,000		Don de préparation
1.25 COSTAB/ budget détaillé.				Voir activité 1.16 : Rédaction de la section XII du PRODOC (Budget, plan de travail et chronogramme)	Don de préparation
Output 2 : Réalisation des études et manuels besoins en biens et services du FODECC et de référence	2.1 Analyse et évaluation des capacités et des postes nécessaires au renforcement des capacités techniques du FODECC ;	3,500		1 consultant : 10 jours x 350 USD/jour = 3.500\$	FODECC

				Don de préparation
2.2 Études de projection sur la vitesse d'enrôlement du FODECC, projection des liquidités disponibles et des besoins financiers à CT et MT des 3 volets du guichet producteurs du FODECC		Voir Activité 1.1 : Recrutement de deux experts externes pour le compte du FODECC		
2.3 Estimation du potentiel de génération des services environnementaux ;	CAF/FODECC		Appui direct du CAF au FODECC	
2.4 Prérequis techniques (TDRs, plans, APS, APD) du local à construire du FODECC	25,000		Don de préparation	
2.5 Etudes de marché définissant la stratégie de développement des filières café/ cacao vers l'agroécologie.	8,750	1 consultant : 350 USD jour x 25 jours = 8,750\$	Don de préparation	
2.6 Manuel spécifique de gestion environnementale et social (MGES)	10,000	1 consultant : 400 USD jour x 25 jours = 10,000\$	Don de préparation	
2.7 Elaboration d'un système de gestion des sauvegardes pour le guichet de transition agroécologique du FODECC.	10,000	1 consultant : 400 USD jour x 25 jours = 10,000\$	Don de préparation	
2.8 Élaboration des manuels opérationnels des 3 volets du guichet producteurs du FODECC, précisant les modalités pratiques ;		Voir Activité 1.1 : Recrutement de deux experts externes pour le compte du FODECC	Don de préparation	

Tableau 2 : Budget du projet par catégories de l'ONU

CATEGORIES	Montant Agence bénéficiaire (montants en US \$)	TOTAL (montants en US \$)
1. Personnel et autres collaborateurs	245,650	245,650
2. Fournitures, produits de base, matériaux		
3. Équipement, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)		
4. Services contractuels	100,000	100,000
5. Voyage	121,000	121,000
6. Transferts et subventions aux contreparties		
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs		
Sous-total des coûts du projet	466,650	466,650
8. Coûts indirects de soutien*: 7%	32,665.50	32,665.50
TOTAL	499,315.50	499,315.50

* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories 1-7, comme spécifié dans les termes de référence du CAFI et doit suivre les règles et lignes directrices de chaque organisation bénéficiaire. Notez que les coûts directs de mise en œuvre du projet encourus par l'Agence doivent être imputés à la ligne budgétaire correspondante, conformément aux règlements, règles et procédures de l'Agence.

G. Gestion des risques :

Cette section présente les principaux risques susceptibles de compromettre la mise en œuvre du projet, leur probabilité, leur gravité et la gestion des risques, y compris la responsabilité de la gestion et de l'atténuation des risques. Les risques doivent inclure ceux de nature politique et externe ainsi que ceux de nature programmatique. Utilisez le tableau ci-dessous pour la cartographie des risques.

Tableau 4 - Matrice de gestion des risques

Risques pour la réalisation de l'effet	Probabilité d'occurrence (élevée, moyenne, faible)	Gravité de l'impact du risque (élevé, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Délai pour le recrutement de l'expertise	Faible	Moyenne	Plusieurs consultations et études devront être lancées simultanément. Les recrutements devront être effectués rapidement afin de ne pas retarder le lancement des études et la mise en œuvre du projet. A ce

			<p>titre, le FIDA prépare d'ores et déjà les différents TDRs des experts et des études à réaliser, et lancera les recrutements de ces derniers de façon anticipée.</p> <p>Par ailleurs, les experts pour la réalisation des études de référence et de la corédaction du document de projet ont déjà été pré-identifiés par le FODECC.</p>
--	--	--	---

